

Chères Cantaliennes, chers Cantaliens,

Les 12 et 19 juin prochains, vous élirez **le Député qui vous représentera à l'Assemblée nationale**. Ces cinq dernières années, j'ai été ce Député de notre 2ème Circonscription, à l'écoute de vos attentes et de vos inquiétudes que je n'ai eu de cesse de relayer. Vous choisirez celui qui aura à se prononcer sur les lois, qui contrôlera le Gouvernement mais aussi celui qui saura porter vos projets.

Pour vous, **j'entends être le candidat de la proximité et de l'écoute**. Élu de terrain, profondément attaché au Cantal, j'y ai grandi et j'y vis. La fidélité envers mes convictions politiques ne m'a jamais empêché de travailler en faveur de l'intérêt général. **J'entends être un Député libre et responsable**. Sans opposition systématique, c'est en totale indépendance que j'examinerai les lois.

Ces convictions, je les partage avec Marina Besse, ma suppléante, Agricultrice, Maire de Mentières et Conseillère Départementale. Tous deux, nous connaissons les atouts et enjeux de notre circonscription composée de la Xaintrie, de l'Artense, du Cézallier, de l'Aubrac, de la Margeride, de la Planèze et de ses 151 communes et entendons les soutenir avec détermination.

Proximité, efficacité, solidarité et fidélité, avec vous, pour vous, pour la France et pour le Cantal; telles sont les valeurs qui me guideront, si vous me faites confiance en m'accordant votre vote dès le 12 juin.

Jean-Yves BONY





NOTRE FORCE: UN RÉSEAU, UNE ÉQUIPE

Jean-Yves BONY

votre Député

Député du Cantal élu en 2017, Maire de la commune d'Ally de 1995 à 2017, Conseiller Départemental depuis 2001, Jean-Yves Bony a commencé son engagement politique aux côtés d'Alain Marleix. Agriculteur, fervent défenseur de la ruralité, de la spécificité des zones de montagne et du Cantal, Jean-Yves Bony n'a eu de cesse de se battre pour le maintien des services publics et le développement économique du territoire.



Marina BESSE

suppléante

40 ans, agricultrice, Marina Besse est élue depuis l'âge de 26 ans sur la commune de Mentières dont elle Maire depuis 2020. Elue conseillère départementale sur la canton de Saint-Flour 1 en 2021, Marina Besse s'est toujours engagée pour le territoire et en faveur de la jeunesse cantalienne





NOS CONVICTIONS POUR NOTRE TERRITOIRE

LE TRAVAIL : ÊTRE RÉCOMPENSÉ DE SES EFFORTS ET PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

- · Baisser les charges sur le travail et la production pour une véritable hausse des salaires.
- · Indexer le niveau des retraites sur l'inflation,
- · Mieux réguler les prix des carburants,
- · Soutenir nos commerçants et artisans : moins de normes et moins de charges !
- · Protéger nos agriculteurs des aléas et revaloriser les retraites des exploitants agricoles et de leurs conjoints.

LA SANTÉ: UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ POUR TOUS

- · Former plus de soignants et développer les stages en zone rurale,
- · Revaloriser les métiers de la santé, soutenir les associations de maintien à domicile,
- · Favoriser l'accueil de nouveaux médecins généralistes et spécialistes.

LES TERRITOIRES: LE MONDE RURAL A DE L'AVENIR!

- · Pour chaque euro dépensé pour la politique de la ville, un euro doit être investi dans la ruralité,
- · Renforcer le soutien aux acteurs économiques et les Zones de Revitalisation Rurale,
- · Adapter les formations aux emplois locaux et empêcher les fermetures de classes,
- Rétablir la réserve parlementaire pour aider les communes rurales et les associations,
- · Soutenir les petites lignes ferroviaires,
- · Favoriser l'innovation pour trouver enfin une réponse pérenne aux rats taupiers,
- · Rester vigilant sur le développement de l'éolien.

DE LA PAROLE AUX ACTES!

En liaison et avec l'appui précieux de Laurent Wauquiez, Stéphane Sautarel, Bruno Faure et Vincent Descoeur, j'ai su mobiliser sur les dossiers stratégiques pour notre département et notre secteur, comme :

- · les crédits du Plan France Relance (36 millions d'euros déployés en 2020),
- · la signature du Pacte Cantal 2 avec la Région, l'accès au Très Haut Débit,
- · le maintien du 90 Km/h. sur les routes secondaires cantaliennes,
- · la réouverture de la ligne ferroviaire l'Aubrac après travaux,
- · l'ouverture des antennes universitaires à Saint-Flour et à Mauriac,
- · obtention d'un scanner a Mauriac et d'une IRM à Saint-Flour
- · la signature des Contrats de relance et de transition écologique,
- · la revitalisation des Centres-Bourgs, petites villes de demain, action Cœur de ville,
- · la création de sites patrimoniaux remarquables (Saint-Martin-Valmeroux, Pleaux).